



Paris, le 17 octobre 2016

Mots-clés : TRANSPORT / SERVICES / FLOTTES AUTO / ACCORD / VL-VU

DKV et Point S signent un accord de distribution

▪ Le service de réparation et d'entretien de Point S, a été retenu par DKV pour ses clients gestionnaires de flottes automobiles. ▪ Les détenteurs de la DKV Card peuvent se présenter dans l'un des 464 Point S en France, pour accéder à des conditions tarifaires avantageuses en paiement différé. ▪ Point S peut aussi intervenir sur la route, hors de ses centres, pour des dépannages ou des accidents.

L'accord avec DKV démarre par les VL et les VU

DKV offre dès aujourd'hui à ses clients gestionnaires de flottes automobiles la possibilité de bénéficier de prestations de services dans les Point S en utilisant leur DKV Card. **Réparations, entretien, dépannage, remorquage** (panne ou accident) sont donc accessibles aux **véhicules utilitaires ou légers des flottes d'entreprises sans déboursier d'argent liquide, sur simple présentation de la carte.**

« Cet accord nous dote d'une visibilité accrue sur le marché des flottes de VL/VU avec notre DKV Card multi-services. Avec 464 nouveaux points d'acceptation venant s'ajouter aux stations-services pour le ravitaillement en carburant, au passage express des péages et parkings grâce au badge LiberT, **la carte DKV étend de plus en plus ses usages.** Les tarifs négociés par DKV pour nos clients leur permet d'obtenir des remises significatives sur les pneumatiques mais également sur les pièces et les prestations de maintenance et réparations », explique Guillaume Cauty, directeur général de DKV France.

Le maillage national offre une assistance uniforme sur tout le territoire. Les grandes surfaces de stockage des centres Point S permettent de recevoir et servir tout type de véhicules, à commencer aujourd'hui par les flottes de VL et VU clientes de la DKV Card, avec une extension envisagée vers la clientèle des Poids Lourds.

DKV devient **apporteur d'affaires du plus gros réseau de services auto de France.** De ce fait et parce que DKV prend à sa charge le risque financier en acquittant pour le compte de ses clients les prestations réalisées chez Point S, une commission calculée sur le volume de transactions est reversée à DKV.

Des procédures de prise en charge simples

Tout est **sécurisé et simple** : le chauffeur se présente au comptoir avec sa carte grise et la DKV Card, un contrôle visuel est effectué, la demande de prise en charge confirmée en quelques secondes au travers du site web de DKV



relié à son système d'informations ; la validation est reçue dans la foulée, faisant apparaître les caractéristiques du contrat avec DKV et les éventuelles restrictions de consommation. Si le service à rendre n'est pas compris dans le contrat, un seul appel de Point S au centre de contacts de DKV permet de débloquent la situation et de négocier une extension de prise en charge en cas d'urgence.

Une fois la prestation réalisée, le conducteur repartira sans avoir à déboursier le moindre centime ni à s'encombrer d'une facture, puisque **tout sera acquitté en direct par DKV. Une facture récapitulative de tous les services consommés dans l'ensemble des enseignes partenaires de DKV, sera envoyée aux gestionnaires de parc en fin de quinzaine.**

L'accord entre Point S et DKV est finalisé depuis le **15 mars 2016**. Les données des systèmes d'informations des deux entreprises ont été rapprochées. Les Point S ont adopté la vitrophanie avec le logo DKV.

Ce contrat est conclu pour une période initiale d'un an.

A propos de Point S

Point S, spécialiste du pneu et de l'entretien auto, fête ses 45 ans en 2016. L'enseigne fédère 464 points de vente en France et plus de 3200 dans le monde. En 2015, Point S a réalisé un chiffre d'affaires de 2,5 Mds € dans le Monde avec une présence dans 30 pays.

En France, Point S a réalisé un chiffre d'affaires de 415 M€ en 2015 et compte près de 3 000 collaborateurs.

En 2016, Point S poursuit sa croissance en France et à l'international.

Pour en savoir plus : www.points.fr

A propos de DKV Euro Service

Leader sur son segment de marché, DKV Euro Service est un prestataire de référence dans le milieu du transport et de la logistique depuis plus de 80 ans. De l'approvisionnement en carburant sans numéraire auprès de 55 300 points partenaires, jusqu'aux exemptions de TVA, en passant par la gestion des péages, DKV offre de nombreux services qui facilitent la route aux professionnels, et optimisent les coûts et la gestion de parcs de véhicules sur toutes les routes d'Europe.

En 2015, DKV a réalisé un chiffre d'affaires de 5,9 milliards d'euros. L'entreprise est représentée dans 42 pays et emploie plus de 800 collaborateurs en Europe. En 2014, 2,5 millions de DKV Card étaient utilisées par 120 000 clients. Et pour la 11e année en 2015, la DKV Card était élue « meilleure marque » dans la catégorie des cartes de services et d'approvisionnement par les journaux allemands de référence, Lastauto Omnibus, Transaktuell et Fernfahrer.

DKV est présent depuis plus de 40 ans en France.

Pour en savoir plus : www.dkv-euroservice.com